



ARRETE MUNICIPAL DE CIRCULATION
N° 78-10-2026
COMMUNE DE DOUDEVILLE
SEINE MARITIME

MANIFESTATION SPORTIVE – OCTOBRE ROSE – 17 OCTOBRE 2026

Le Maire de DOUDEVILLE (Seine-Maritime),

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu l'avis demandé auprès de la Direction des Routes de l'agence de Saint Valéry en Caux en date du 23 septembre 2026,

Vu l'avis demandé auprès de la commune de Berville-en-Caux en date du 22 septembre 2026,

Vu l'avis demandé auprès de la commune d'Etalleville en date du 24 septembre 2026,

Considérant la manifestation sportive dénommée « Octobre Rose » organisée par le CCAS de Doudeville : deux courses de 5km et de 10km, et une marche de 5km, et une course enfants, dont le départ et l'arrivée auront lieu Place Général de Gaulle – 76560 DOUDEVILLE, le samedi 17 octobre 2026,

ARRETE

Article 1^{er} : L'itinéraire des 5 km marche est le suivant :

- Départ, place Général de Gaulle
- Rue Félix Faure
- Route de Seltot à Doudeville
- D67 via Doudeville
- Rue du Buquet au Fol à Doudeville
- D67 via Etalleville
- Rue de Seltot à Berville en Caux
- Rue de la Mare Drouet
- Route de Bosc Mare à Doudeville
- Rue Jean Varin
- Arrivée, Place Général de Gaulle à Doudeville

Article 2^{ème} : L'itinéraire des 5 km est le suivant :

- Départ, place Général de Gaulle
- Rue Félix Faure
- Route de Seltot à Doudeville
- D67 via Doudeville

Accusé-cé
Rue de Buquet au Fol à Doudeville

Réception
D67 via Etalleville

Publication : 14/10/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Rue de Seltot à Berville en Caux

- Rue de la Mare Drouet

Route de Bosc Mare à Doudeville

- Rue Jean Varin

- Arrivée, Place Général de Gaulle à Doudeville

Article 3^{ème} : L'itinéraire des 10 km est le suivant :

- Départ, place Général de Gaulle
- Rue Félix Faure
- Route de Seltot à Doudeville
- D67 via Doudeville
- Rue du Buquet au Fol à Doudeville
- D67 via Etalleville
- Rue de Seltot à Berville en Caux
- Rue de la Mare Drouet
- Route de Bosc Mare à Doudeville
- Rue Jean Varin
- Rue du Mont Criquet à Doudeville
- Rue du Vert Galant
- Route de Seltot à Doudeville
- D67 via Doudeville
- Rue du Buquet au Fol à Doudeville
- D67 via Etalleville
- Rue de Seltot à Berville en Caux
- Rue de la Mare Drouet
- Route de Bosc Mare à Doudeville
- Rue Jean Varin
- Arrivée, Place Général de Gaulle à Doudeville

Article 3^{ème} : L'itinéraire de la course enfants (500m ou 1km, soit deux boucles de 500m) est le suivant :

- Départ, place Général de Gaulle
- Rue Félix Faure
- Rue du Mont Criquet
- Chemin jouxtant le parking du Mont Criquet
- Rue Jean Varin
- Arrivée, place Général de Gaulle à Doudeville

Article 4^{ème} : Les rues concernées par les itinéraires précités seront interdites à la circulation le temps du passage. De plus, la rue Savoye Rollin sera également interdit à la circulation le temps de la manifestation.

Article 5^{ème} : Les démarches éventuelles seront faites auprès des communes de Berville en Caux et d'Etalleville. Les services de la Gendarmerie seront également invités à faire connaître leur avis.

DOUDEVILLE, le 07 octobre 2026

Le Maire,

Alain ZAM

